



Section **FO**-DGFIP du Pas de Calais
CDAS



FO : Le syndicat qui reste un syndicat

CDAS du 8 avril 2014 DECLARATION LIMINAIRE

Mme la Présidente,

43 % des agents de la DGFIP du pas de calais étaient en grève ce 20 mars. Il s'agit d'un taux les plus élevés de France.

Cette mobilisation massive traduit le malaise grandissant des agents :

- Malaise devant la suppression des emplois
- Malaise devant la dégradation des conditions de travail
- Malaise devant le gel des traitements, et ce depuis septembre 2010

La conjoncture actuelle ne facilite en rien le quotidien et le moral des agents.

C'est pourquoi, dans ce contexte, FO rappelle que l'action sociale demeure une priorité et son budget doit être préservé voire amélioré.

Quand dans le même temps, d'après les résultats de la dernière vague de l'observatoire interne, 72% des agents considèrent que leurs conditions de travail se dégradent, l'action sociale ministérielle n'a plus que jamais sa place.

Une nouvelle fois, FO **condamne** les suppressions d'emplois d'assistants de délégation qui rendent le travail des délégués très difficile. Le Pas de Calais n'est pas épargné, car force est de constater que depuis la suppression d'un poste, la délégation connaît de réelles difficultés pour absorber la charge de travail demandée.

FO **condamne** l'intégration des coins repas dans l'enveloppe du BIL. Elle dénonce un choix qui va contraindre les CDAS à prioriser des actions par rapport à d'autres ou bien délaisser les coins repas en cas de renouvellement de matériel au profit d'autres actions.

FO est attaché aux secteurs Vacances Familles et Vacances Enfants, prisés des agents. Pour autant, FO **dénonce** la mesure prise par EPAF, sans concertation, qui vise à généraliser l'ensemble des transports par autocar pour les séjours d'été. FO **exige** le rétablissement du schéma transport qui existait à l'origine et qui a largement fait ses preuves, tant en matière de confort et que de sécurité.

FO Finances rappelle que pour répondre aux besoins des agents, l'action sociale doit être au plus près des agents.

Cela doit se traduire par des moyens financiers et en personnel à la hauteur des besoins et des attentes des agents.

Les représentants FO Finances:

Titulaires

Yannig BOURGAIN et Delphine MORTELETTE

Suppléants

Aymeric GALLET et Alexandre SALOME

Expert

Franck BAHIER